

Conditions Générales de Vente (CGV) – Nutriform Business Days 2026

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de définir les droits et obligations de la société **S.A.S. CSM EVENT**, domiciliée au **Centre d’Affaires Europe – 50 Voie Aurélienne – CS 10498 – 83704 Saint-Raphaël Cedex (France)**, dans le cadre de la commercialisation des inscriptions et prestations liées au **Congrès des Compléments Alimentaires & Innovation – Nutriform Business Days 2026**, qui se tiendra les **16, 17 et 18 juin 2026 à Mandelieu-La-Napoule (06)**.

Toute commande implique l’adhésion pleine et entière de l’acheteur professionnel aux présentes CGV, sans réserve.

2. Prix

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de l’enregistrement de la commande. Ils sont exprimés en **euros hors taxes (HT)** et seront majorés du taux de **TVA** en vigueur à la date de facturation.

CSM EVENT se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, mais s’engage à appliquer les prix indiqués lors de la commande.

3. Rabais et ristournes

Les tarifs indiqués tiennent compte, le cas échéant, des rabais ou remises que **CSM EVENT** pourrait accorder, notamment en contrepartie de prestations spécifiques assurées par l’acheteur.

4. Escompte

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

5. Modalités de paiement

Le règlement s’effectue à réception de la facture transmise par email après la préinscription :

- Par **carte bancaire** (procédure sécurisée envoyée par email),
- Ou par **virement bancaire** (coordonnées figurant sur la facture).

L'acheteur dispose d'un **délai d'un mois** à compter de la date d'inscription pour régler la totalité du montant de la facture.

Pour les paiements effectués depuis l'étranger, **tous les frais bancaires sont à la charge exclusive de l'acheteur.**

6. Retard ou défaut de paiement

Toute inscription non réglée dans le délai d'un mois sera **annulée automatiquement**. En cas de paiement partiel ou de refus de transaction, **l'inscription ne sera pas validée**.

7. Annulation d'inscription

Toute demande d'annulation doit être formulée **par écrit** à l'adresse suivante :

 **veronique.sanceau@csmevent.fr**

- **Jusqu'au 28 février 2026 inclus** : remboursement des sommes versées, déduction faite de **250 € de frais de dossier**.
 - **À partir du 1er mars 2026** : aucun remboursement ne sera effectué, et le **montant total reste dû**.
-

8. Sponsoring, stands et prestations de communication

Aucune annulation ne sera acceptée pour les prestations de **sponsoring (Diamond, Platinum, Gold, Silver, à la carte), Pitch Innovation, réservation de stand** ou toute autre **formule de communication** proposée par **CSM EVENT**.

Ces engagements sont **fermes et définitifs** dès la commande. Leur règlement est **exigible immédiatement**, et aucun remboursement ne pourra être réclamé.

9. Résiliation

En cas de manquement grave par l'une des parties à ses obligations contractuelles, non réparé dans un délai de **15 jours** à compter de la réception d'une mise en demeure écrite, l'autre partie pourra résilier le contrat de plein droit, sans préjudice des dommages et intérêts qu'elle pourrait réclamer.

10. Force majeure

La responsabilité de **CSM EVENT** ne saurait être engagée en cas d'inexécution ou de retard d'exécution dû à un événement de **force majeure**, tel que défini par l'**article 1218 du Code civil** (événement extérieur, imprévisible et irrésistible).

Dans ce cas, les obligations contractuelles seront suspendues pendant la durée du cas de force majeure.

11. Limitation de responsabilité

CSM EVENT ne saurait être tenue responsable de tout dommage indirect ou immatériel subi par le client (perte d'exploitation, perte de données, préjudice commercial, etc.).

En tout état de cause, la responsabilité totale de **CSM EVENT**, toutes causes confondues, est **limitée au montant total HT payé par le client** pour la prestation concernée.

12. Communication

Sauf opposition écrite du client avant l'événement, **CSM EVENT** se réserve le droit de citer le nom, le logo et/ou la participation du client à titre de référence commerciale dans sa communication (site internet, brochures, communiqués, réseaux sociaux, etc.).

13. Confidentialité

Les parties s'engagent à conserver strictement confidentielles toutes les informations techniques, commerciales ou financières échangées dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

14. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le **droit français**.

Tout litige relatif à leur interprétation ou leur exécution sera, à défaut de règlement amiable, soumis à la **compétence exclusive du Tribunal de commerce de Fréjus**.